

Bénin

Au Bénin, les producteurs peinent à vendre leur maïs

Cultivar - 07/04/2015

par **Fondation Farm**



Au Bénin, les organisations de producteurs peinent à vendre leur récolte de maïs au prix escompté. Vendre au Niger ou au Burkina Faso, deux pays voisins grands consommateurs de maïs, serait une solution mais les transferts entre pays ne sont pas si évidents.

Claude Houedjissin est président d'une union communale de producteurs, à Zogbodomey: cette union, l'UCPZ, compte 1300 membres qui produisent coton, maïs, manioc, soja, riz, palmier à huile, ananas... Concernant le maïs, l'UCPZ s'occupe de l'approvisionnement, de la collecte et de la commercialisation : *"Grâce à son entrepôt et au crédit que lui fait la banque, l'UCPZ peut acheter le maïs au producteur à la récolte (période où le prix est bas sur le marché), le stocker (jusqu'à 500 tonnes) et le revendre à un moment où le prix est plus rémunérateur"*, indique son président. L'année dernière, l'UCPZ a collecté 120 tonnes de maïs. La campagne 2014 fut moyenne : le rendement moyen enregistré dans la commune est de 1200kg/ha.

Ce dispositif devrait donc aider les agriculteurs de l'UCPZ à augmenter leurs revenus. Mais *"ce n'est pas si évident, avoue Claude Houedjissin. Nous rencontrons des difficultés. Cette année, nous avons vendu à perte en raison du prix qui est resté très bas sur les marchés.*

*L'année passée, l'UCPZ a acheté le maïs à 160 FCFA/kg (0,24 euro) à ses producteurs. Nous l'avons vendu à 100 FCFA/kg (0,15 euro), bien en deçà de nos attentes: nous n'avons pas pu couvrir nos charges de stockage, de gardiennage et nos frais de commercialisation. Pourtant, il y a de la demande par exemple au Niger, pays qui consomme du maïs, mais qui n'en produit pas. L'espace Cedeao (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) prévoit une libre circulation des biens et des marchandises, mais il s'avère que **l'État béninois, par crainte d'une pénurie alimentaire (et donc d'une hausse des prix), a bloqué les sorties de céréales du pays.**"*

Un défi : pouvoir exporter

De plus, poursuit le représentant de l'union de producteurs, *"l'État a mis du maïs sur le marché à un prix subventionné, pour que tous les Béninois puissent acheter du maïs. Au final, cette politique a eu un impact négatif sur le revenu des producteurs"*.

Face à cette situation, l'UCPZ, s'est tournée vers la Sociab, une société agro-industrielle au Bénin, spécialisée dans la transformation du maïs: les agriculteurs ont pu vendre leur maïs, mais, encore une fois, à perte. On perçoit dans le discours de Claude Houedjissin une pointe d'amertume : *"Le maïs produit au Bénin est resté au Bénin, alors que le pays a un potentiel d'exportation vers d'autres pays déficitaires de la sous-région."*

Alors, que faudrait-il faire pour que les agriculteurs ne subissent plus cette politique de l'État ? *"Des discussions sont en cours entre la fédération nationale de producteurs à laquelle l'UCPZ adhère, et les services du ministère. Deux mesures m'apparaissent essentielles : que l'État ouvre les frontières afin que nos produits puissent être vendus dans les pays limitrophes, et qu'il y ait des contrats passés entre l'État et les organisations de producteurs pour privilégier l'achat du maïs auprès de nos organisations."* Et de conclure : *"Nos organisations sont encore fragiles, la moindre incertitude fait peser des risques très importants. Nous avons besoin de soutien de la part de l'État."*

 Pour des **agricultures familiales**
performantes

Fondation pour l'agriculture et la ruralité

dans le monde



Soutenez nos actions
www.fondation-farm.org